



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 28 octobre 2021

### **Un loup identifié en Loire-Atlantique**

Vendredi 15 octobre 2021, un cadavre de canidé a été découvert et collecté par les services d'entretien des routes du Département sur le bord de la route RD213 sur la commune de Saint-Brevin-les-pins. Le canidé identifié comme un chien a été conduit chez un vétérinaire pour identification (tatouage/puce) puis transféré dans les locaux des services techniques de Saint Brevin-les-pins.

Mercredi 20 octobre matin, un employé des services techniques communique des photos de l'animal en question à un membre du Groupe Mammalogique Breton. Ces photos sont rapidement transmises au responsable régional du réseau Loup de l'Office Français de la Biodiversité qui a confirmé qu'il s'agissait bien d'un loup gris de l'espèce *Canis lupus lupus*. Fort de cette validation, l'animal a été récupéré par le réseau « Loup » de l'Office Français de la Biodiversité pour des analyses complémentaires afin de déterminer l'origine de l'individu et les causes de sa mort.

Si la présence du loup en Loire-Atlantique est une première depuis près d'un siècle, l'espèce est connue pour sa grande capacité de dispersion, notamment en phase de recherche de territoire. Ainsi, depuis sa réapparition dans les Alpes du Sud en 1992, le loup a été identifié dans des régions aussi éloignées que les Pyrénées, la Lorraine, la Bourgogne, ou encore la Somme.

En Pays-de-la-Loire, la présence du Loup gris a été avérée en Vendée au printemps 2021. Les observations récentes les plus proches ont eu lieu en Nouvelle-Aquitaine dans les départements de la Vienne, la Charente-Maritime et la Charente.

Mandaté par le Ministère en charge de l'environnement pour le suivi du loup, l'Office Français de la Biodiversité (OFB - établissement public de l'Etat), dispose d'un maillage territorial d'agents spécialement formés à la reconnaissance des indices de présence du loup. Ils effectuent des expertises lors de constats d'attaques sur animaux sauvages ou le bétail domestique, y-compris dans la totalité des départements de la région pays-de-la-Loire qui se situent sur le front de colonisation potentiel de cette espèce protégée.

Toute observation suspecte de grand canidé, prédation sur animaux sauvages ou suspicion de dommage sur bétail domestique doit être rapidement signalé au service départemental compétent de l'OFB (Service départemental de Loire-Atlantique : 02.51.25.07.87 – [sd44@ofb.gouv.fr](mailto:sd44@ofb.gouv.fr)).

**Préfecture de Loire-Atlantique**  
**Service régional de la communication interministérielle**